



ECOLE DOCTORALE 138

Lettres Langues Spectacles

- ▶ Dans le collège des ED à l'UPN
- ▶ Dans la COMUE Paris Lumières



Direction de l'Ecole Doctorale

Silvia Contarini

Service des Etudes Doctorales

Julie Abenia Diarra – *Gestionnaire de l'ED*

Elodie Ozenne – *Responsable du service des études doctorales*

Marina Fournier – *Chargée des formations doctorales*

Jasmine Debois – *Gestionnaire financière*

Claudie Margerie – *Responsable du bureau des soutenances*

Marc Dofundo – *Gestionnaire des soutenances*

Arrêté du 25 mai 2016

fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Art. 1

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. La formation doctorale est organisée au sein des écoles doctorales.

Art. 3

Les écoles doctorales

- 1° Mettent en oeuvre une politique d'admission des doctorants...
- 2° Organisent les **échanges scientifiques** entre doctorants et avec la communauté scientifique ; proposent aux doctorants des activités de formation favorisant l'**interdisciplinarité** et l'acquisition d'une culture scientifique élargie...
- 3° Veillent à ce que chaque doctorant reçoive une **formation à l'éthique** de la recherche et à l'intégrité scientifique
- 4° Assurent une démarche qualité de la formation en mettant notamment en place des **comités de suivi** individuel du doctorant...
- 5° Définissent et mettent en oeuvre des dispositifs d'appui à la poursuite du **parcours professionnel** après l'obtention du doctorat...
- 6° Contribuent à une **ouverture européenne et internationale**...

CHAMPS SCIENTIFIQUES de l'ED LLS

▶ Littératures française, francophone et comparée

▶ Langues, littératures et civilisations anglophones, romanes (espagnol, italien, portugais), germaniques, slaves

▶ Esthétique

▶ Arts du spectacle (cinéma, théâtre)

▶ Sciences de l'information et de la communication

8 UNITES DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Études romanes (EA 369) (CRIIA, CRILUS, CRIX)
- Centre de recherches anglophones (EA 370 - CREA)
- Centre des sciences de la littérature française (EA 1586 - CSLF)
- Centre de recherche en littérature et poésie comparées (EA 3931 - LIPO)
- Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone (EA 4223 - CEREG)
- Histoire des arts et des représentations (EA 4414 - HAR)
- Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues (EA 4418 - CRPM)
- Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique - Paris, Ile-de-France (EA 7330 – DICEN IDF)

DIRECTEUR (1)

UNITÉS DE RECHERCHE (14)

DRED (2)

ÉLUS DOCTORANTS (5)

MEMBRES EXTÉRIEURS (5)

REPRESENTANTS DES DOCTORANTS AU CONSEIL DE L'ED

- 20% de l'effectif total du conseil
- Élus pour 3 ans par et parmi les doctorants

Représentants depuis décembre 2017

Manon Amandio - Centre de recherches en littérature et poétique comparées

Monica Battisti - Études romanes

Roberto Lapia - Études romanes

Cyril Rouanet - Centre de recherches en littérature et poétique comparées

Marine Champetier de Ribes - Centre des Sciences des Littératures en Langue Française

mail : contact.doctorants.ed138@gmail.com

DOCTORANTS (chiffres 2019-2020)



Nombre de doctorants - **245**



Nombre de soutenances de thèse en 2019 – **23**



Nombre de cotutelles de thèse - **39**

Thèse préparée à temps plein

1^{ère} ANNEE

2^e ANNEE

Après avis du comité de suivi



3^e ANNEE

Avec demande de dérogation
Après avis du comité de suivi
Après validation des ECTS



4^e ANNÉE

Thèse préparée à temps partiel

1^{ère} ANNEE

2^e ANNEE

Après avis du comité de suivi



3^e /4^e /5^e /6^e ANNEE

Avec demande de dérogation
Après avis du comité de suivi
Après validation des ECTS



7^e ANNÉE



PAS D'INSCRIPTION AU DELÀ

MISSIONS DE L'ÉCOLE DOCTORALE



Gestion administrative des doctorants : inscriptions et réinscriptions (ADUM, APOGEE), mise en place des codirections, questions diverses



Comité de suivi des doctorants



Appui à l'activité de recherche des doctorants



Attribution des contrats doctoraux



Organisation des soutenances de thèse



Formation des doctorants

Comités de suivi

- En application de l'arrêté du 25 mai 2016, les doctorants doivent, chaque année, à partir de la deuxième année, s'entretenir avec un **Comité de suivi** individuel.
- **Conditionne la réinscription !**
- Chaque comité de suivi est composé de deux ou trois membres. Le directeur de thèse du doctorant ne peut pas en faire partie
- Le comité de suivi individuel a pour principal objectif **d'écouter le doctorant, de s'assurer de l'avancement de son travail et d'aider à la réalisation de celui-ci**. C'est un échange qui permet aux membres du comité d'apprécier les conditions de travail de l'étudiant et de l'accompagner scientifiquement et matériellement tout au long de son doctorat.

AIDES ACCORDEES PAR L'ECOLE DOCTORALE

Soutien financier aux missions et aux publications des doctorants

- Déplacement pour recherche (terrain, bibliographique et documentaire) ;
- Déplacement pour participation à une manifestation scientifique ;
- Organisation de colloque par et pour les doctorants ;
- Publication

Conditions d'attribution

- Trois commissions de financement par an.
- Envoi des dossiers : 15 janvier – 15 mai – 15 septembre.
- En complément du financement accordé par l'unité de recherche
- Pas de demande faite *a posteriori*.

**Personne à contacter : Elodie Ozenne (e.ozenne@parisnanterre.fr)
et <https://ed-lls.parisnanterre.fr/aides-attribuees-par-l-ed-611624.kjsp?RH=1433492055230&RF=1433492154638>**

FORMATION DOCTORALE

Chaque doctorant.e doit valider, au cours des trois premières années, un total de **180 crédits**

- **150 crédits** pour la **thèse** (rédaction et soutenance)
- **10 crédits** pour les **formations Transversales** présence à des formations mutualisés entre toutes les écoles doctorales, dont :
 - Langues & communication (30h) – **2 crédits**
 - 4 formations à choisir dans le catalogue de **formations professionnelles** (*variable selon formations choisies*) – **8 crédits**
- **8 crédits** pour **production et diffusion scientifique**
 - publication – **4 crédits**
 - participation active à une manifestation scientifique – **2 crédits**
 - organisation d'une manifestation scientifique – **2 crédits**
- **12 crédits** pour la **formation scientifique** (séminaires, formations, etc.)
 - Ethique de la recherche & intégrité scientifique (8h : 1 CM de 2h + 1 TD de 6h) – **2 crédits (Obligatoire)**
 - **Séminaires transversaux de l'ED 138 (24h) – 4 crédits**
 - **Séminaires disciplinaires (Unités de Recherches) – 6 crédits**

➤ Objectifs des formations professionnelles :

- Accompagner les doctorant.e.s dans la réalisation de leur expérience professionnelle, allant du **travail de recherche** à la **poursuite de carrière après le doctorat**
- Accompagner les doctorant.e.s dans la **construction et la réussite de leur projet professionnel**.
- Sensibiliser les doctorant.e.s aux **environnements professionnels existants** (Structures publiques, structures privées, associations, ONG)
- Informer sur les **débouchés possibles après un doctorat** (recherche académique, métiers de la R&D, métiers Hors R&D)

<https://formationdoctorale.parisnanterre.fr/service-de-la-formation-doctorale-566625.kjsp?RH=1433425476496>

Contact : Mme Marina Fournier (mfournier@parisnanterre.fr)

FORMATIONS SCIENTIFIQUES **12 crédits**

- **2 crédits** en Éthique de la recherche
- **6 crédits** en séminaires disciplinaires : activités organisées par votre Unité de recherche
- **4 crédits** en formations scientifiques organisées par l'**ED LLS**
 - séminaires transversaux
 - présentation des thèses

Le Service commun de la documentation de l'Université Paris Nanterre est composé :

- d'une très grande Bibliothèque Universitaire,
- de quatre bibliothèques intégrées,
- de dix bibliothèques associées.

Le SCD permet :

- de consulter et emprunter des documents,
- Prêt interbibliothèques,
- de déposer sa thèse,
- de se perfectionner dans l'utilisation des ressources offertes par la bibliothèque.
 - Utiliser les ressources documentaires du SCD
 - Utiliser les logiciels de bureautique et les outils web
 - Bénéficier d'une aide personnalisée